des vêpres, réunion de la Confrérie du Sacré-Cœur : compte-rendu de l'œuvre par M. le Curé.

Eglise Sainte-Madeleine-du-Sacré-Cœur. — Dimanche 28 janvier, réunion mensuelle de la Confrérie du Sacré-Cœur et de la Confrérie de Notre-Dame de Compassion; à vêpres, 2 h. 1/2, sermon par le R. P. Dhérété, du couvent des dominicains d'Angers, procession du Très Saint-Sacrement, salut solennel. — Indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

CHAPELLE DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION. — Lundi, 29 janvier, fête de saint François de Sales, évêque et docteur de l'Eglise, messes à 6 heures et 6 heures et demie. A 7 heures, messe célébrée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque, avec chants. — Exposition du Saint-Sacrement. — A 3 heures 1/2, vêpres présidées par Monseigneur et chantées en faux bourdons par la Maîtrise de Notre-Dame sous la direction de M. P. Denéchau, avec le concours de M. Fernand Defody, violoniste. Sermon par M. l'abbé Eude, professeur à l'Université, salut solennel et vénération des reliques de saint François de Sales.

Vendredi, 2 février, premier vendredi du mois, messes à 6 heures 1/2 et 7 heures. Exposition du Très Saint-Sacrement. Le soir, à 4 heures, réunion des associés de la Garde-d'Honneur; sermon par M. l'abbé Baldet, professeur à l'externat Saint-Maurille, recommandations, salut et distribution des Billets-Zélateurs. Les vendredis 9 et 16 février, la messe de 7 heures sera dite pour les

pécheurs inscrits au Cadran de la Miséricorde.

Chapelle de Notre-Dame-sous-Terre (Monastère de l'Esvière). — Mardi 30, sainte Hyacinthe, vierge, 3° ordre, indulgence plénière; mercredi 31, messe à 7 h. 1/2, à l'autel Saint-Antoine; jeudi 1ºº février, bienheureux André de Segni, confesseur, 1ºº ordre, indulgence plénière; vendredi 2, purification de la Très Sainte Vierge, indulgence plénière (par bref du pape Pie IX) indulgence de 7 ans et 7 quarantaines (par affiliation à la sainte Maison de Lorette.)

Abs. générale, à 4 h. 1/2, salut du Très Saint-Sacrement; le ser-

mon sera donné par M. l'abbé Brossard.

CHAPELLE DU FAUBOURG SAINT-MICHEL (6, faubourg Saint-Michel). — Dimanche 28, reunion de la Bonne-Mort; 6 heures, instruction, recommandations, salut, indulgence plénière pour les associés.

CHAPELLE DU CHAMP-DES-MARTYRS. — Jeudi 1er février, anniversaire de la septième fusillade, messe à 8 h. pour les bienfaiteurs du Champ-des-Martyrs.

Pendant le mois de février, une messe est dite chaque jour à

7 h. 1/2. Le dimanche, messe à 8 h., suivant l'usage.